

Inquiétudes autour du projet de loi d'exception du gouvernement pour restaurer Notre-Dame

Transcription d'un reportage de France Info diffusé le 25 avril 2019 – 9h51

Le projet de loi du gouvernement pour Notre-Dame présenté hier en Conseil des ministres : Il doit permettre la restauration de la cathédrale en 5 ans, c'est ce que veut Emmanuel Macron. Pour tenir les délais, ce texte autorise des dérogations aux normes de marchés publics et de protection patrimoniale, s'inquiètent les acteurs du secteur, mais pourquoi ?

Farida Nouar [Journaliste] : Déroger à certaines règles comme celles relatives à la construction, ou encore à la préservation du patrimoine, l'idée est de lever tous les obstacles qui pourraient retarder la reconstruction de la cathédrale de Notre-Dame mais à quel prix ? pour Amélie Méthivier vice-présidente de la Fédération des professionnels de la conservation-restauration, la précipitation ne doit pas se faire au détriment de l'exception.

Amélie Méthivier : « Au quotidien, nous travaillons en concertation, c'est-à-dire que nous faisons des propositions de traitement en discussion avec les conservateurs, quelquefois avec les architectes. Toutes ces décisions sont complexes et elles résultent de la mise en commun des connaissances de chaque spécialiste, donc on ne peut qu'être inquiets que tout ce processus-là puisse être gommé ou simplifié ».

Le texte propose aussi la création d'un établissement public chargé de concevoir et de réaliser les travaux, une initiative saluée par l'ancien ministre de la Culture Jack Lang. Mauvais point en revanche pour ce qui est de se dispenser de certaines obligations en matière de marchés publics :

Jack Lang : « A l'époque où nous avons conduit d'importants chantiers, aussi bien la restauration du Palais du Louvre, de la cathédrale de Strasbourg ou des Invalides ou même de Notre-Dame, nous n'avions pas utilisé cette dérogation ».

Le projet de loi prévoit également des avantages fiscaux pour les donateurs ainsi qu'un comité de contrôle pour le bon emploi des fonds.